

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [snrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:snrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://snrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 330 du 11 juillet 2013**

## **Communiqué du SNTRS-CGT**

### **A propos d'une pétition de directeurs d'unité de recherche de biologie parue dans « *Le Monde* » du 10 juillet**

La recherche publique est en crise. Elle est malade de l'austérité. Elle est malade de la très grande insuffisance des recrutements de chercheurs d'ingénieurs et techniciens, de la précarité, de la très grande insuffisance des financements récurrents, elle est malade de son asservissement aux industriels par l'ANR, elle est malade de l'AERES et de ses indicateurs de performances.

Face à cette crise, un petit nombre de directeurs de laboratoire de la biologie viennent de publier dans le Monde du 10 juin une pétition intitulée « Sauvons la recherche, acte II ». Au lieu de remettre en cause l'austérité et la politique de transfert, les auteurs de la pétition cherchent des accommodements avec le pouvoir. Que leur importe la marginalisation des organismes de recherche, que leur importe que les critères d'organisation et de gestion de la recherche ne soient plus scientifiques. L'ANR et sa politique de financements sur projet n'est nullement remise en cause. Ils demandent simplement que la part des contrats non finalisés (en apparence) soit maintenue, en faisant semblant d'ignorer que la réduction du financement des contrats blancs est due notamment au financement par l'ANR des 100 Labcom dédiés au transfert. Ils s'accommodent de la précarité si déstabilisante pour la recherche en demandant que leurs laboratoires soient des lieux d'accueil de CDD afin de former les ingénieurs pour les entreprises qui utiliseraient le Crédit d'Impôt pour la Recherche à cette fin.

La recherche publique doit répondre au double défi du développement des connaissances et de contribuer au développement de la société. Ceci est inséparable de la liberté de recherche qui repose sur des organismes de recherche sur des financements récurrents et des personnels statutaires. L'assujettissement aux stratégies de profit des entreprises privées repose sur une marginalisation des organismes de recherche, une politique de financements sur projet et d'embauche de précaires.

Pour le SNTRS-CGT, il n'y a pas d'autre voie pour sortir la recherche de la crise que de combattre la politique d'austérité et de transfert au profit des entreprises.

Pour plus d'information :

[http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/snrscgt/IMG/pdf/des\\_DU\\_de\\_biologie\\_veulent\\_encore\\_plus\\_de\\_deregulation-2.pdf](http://websyndicats.vjf.cnrs.fr/snrscgt/IMG/pdf/des_DU_de_biologie_veulent_encore_plus_de_deregulation-2.pdf)

Villejuif le 11 juillet 2013